

Tarifs pour une fourniture par défaut de l'électricité dans le réseau Creos

Valables à partir du 1^{er} janvier 2019

Conditions tarifaires pour la fourniture par défaut

Clients résidentiels raccordés aux réseaux basse tension (400V) sans enregistrement de la puissance

par défaut		Prime mensuelle ¹⁾	Prix intégré
Réseau		€/mois	€/kWh
Creos ¹⁾		9,00	0,10804

Clients professionnels raccordés aux réseaux basse tension (400V) avec et sans enregistrement de la puissance

par défaut		Prime mensuelle ¹⁾	Prix intégré
Réseau		€/kW/a	€/kWh
Creos ¹⁾		9,00	0,11505

1) N'inclut pas la redevance mensuelle fixe pour l'accès au réseau basse tension

Clients raccordés aux réseaux moyenne tension (20kV)

par défaut		Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation	€/kW/a	€/kWh
Creos	< 3000 heures	13,52	0,10435
Creos	> 3000 heures	83,39	0,08105

Clients raccordés aux réseaux haute tension (65kV)

par défaut		Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation	€/kW/a	€/kWh
Creos	< 3000 heures	7,63	0,07585
Creos	> 3000 heures	14,95	0,07035

Clients raccordés aux réseaux très haute tension (220kV)

par défaut		Prime de puissance	Prix intégré
Réseau	Durée d'utilisation	€/kW/a	€/kWh
Creos	< 3000 heures	3,56	0,07685
Creos	> 3000 heures	20,12	0,07105

Les tarifs intégrés du dernier recours s'entendent hors TVA (8 %), hors redevance mensuelle fixe pour l'accès réseau et hors toutes redevances légales comme la taxe électricité et le fonds de compensation, qui sont fixées par les autorités publiques.

Renseignements

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter notre Serviceline (lu-ve: 8h00-20h00, sa: 9h00-18.00) au numéro gratuit 8006-6000, au (+352) 2737-6000 à partir de l'étranger, ou par e-mail à serviceline@enovos.eu.